**42ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(23 janvier – 3 février 2023)**

**République tchèque**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 23 janvier 2023 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de la République tchèque pour la présentation de son rapport.

La France salue les efforts des autorités tchèques en faveur de la promotion et de la protection des droits de l’Homme, notamment en matière d’accueil des réfugiés ukrainiens.

La France encourage les autorités tchèques à mettre en œuvre les recommandations suivantes.

1/ Poursuivre ses efforts en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et ratifier la Convention d’Istanbul.

2/ Poursuivre la clarification de la législation en matière de droits des travailleurs, notamment extra-communautaires, dans la continuité des avancées législatives de 2017 et 2019.

3/ Poursuivre leur politique de lutte contre toutes les formes de discriminations. A cet égard, la législation sur l’indemnisation des femmes rom ayant subi des stérilisations forcées est une avancée importante.

Je vous remercie./.